

# PEUT MIEUX FAIRE !



## + Les « rendez-vous de carrière »

- + Maintien de la double évaluation.
- + Suppression de la notation annuelle, 3 inspections au maximum.
- + Possibilité de contester les conclusions de l'inspection.
- Un entretien avec le chef d'établissement qui n'est pas cadré nationalement, sans critère précis.
- Le recours à des inspections et des entretiens «intermédiaires» n'est pas exclu explicitement.

## + Evaluation professionnelle et avancement de carrière

- + Le poids de l'évaluation sur l'avancement considérablement réduit.
- + La réduction importante des écarts dans la durée des carrières : de 11 à 3,5 ans pour un-e certifié-e.
- Le choix comme rythme commun, et non le grand-choix.
- La hors-classe pas encore acquise statutairement.
- La classe exceptionnelle pour ceux qui auraient eu un parcours ... exceptionnel.

## + La grille d'évaluation et « l'accompagnement »

- + Une grille nationale qui s'impose, même pour l'inspection.
- + Le poids de l'inspection vraiment minoré dans la carrière.
- + Le retrait du bilan professionnel obtenu par le Snes-FSU.
- Une grille qui favorise l'empiètement du chef d'établissement sur le terrain pédagogique.
- Le risque d'une évaluation transversale et non disciplinaire
- Menace sur la liberté pédagogique au nom de « l'accompagnement ».